



Les principes de la FMC

Depuis plus de 30 ans, la Fédération mondiale de Chiropratique (FMC) est à l'avant-garde du développement mondial de la chiropratique. Représentant les intérêts de la profession dans plus de 90 pays à travers le monde, la FMC a préconisé, défendu et promu la profession dans ses 7 régions du monde. Ces principes de la FMC définissent qui nous sommes, ce que nous représentons et comment la chiropratique en tant que profession de la santé mondiale peut avoir un impact sur les pays afin que les populations puissent s'épanouir et atteindre leur plein potentiel.

1. Nous envisageons un monde où les personnes de tous âges, de tous pays, pourront bénéficier des avantages de la chiropratique.
2. Notre mission est de faire progresser la sensibilisation, l'utilisation et l'intégration de la chiropratique à l'international.
3. Nous croyons que la science et la recherche devraient éclairer les décisions en matière de soins et de politique et soutenir les appels en faveur d'un accès plus large à la chiropratique.
4. Nous maintenons que la chiropratique s'étend au-delà des soins des patients à la promotion d'une meilleure santé et du bien-être de nos communautés.
5. Nous défendons le droit des chiropraticiens de pratiquer en fonction de leur formation et de leurs compétences.
6. Nous promouvons la pratique fondée sur des preuves: intégrant l'expertise clinique individuelle, les meilleures preuves disponibles issues de la recherche clinique, ainsi que les valeurs et les préférences des patients.
7. Nous nous sommes engagés à soutenir nos associations nationales membres par le biais de la sensibilisation et du partage des meilleures pratiques dans l'intérêt des patients et de la société.
8. Nous reconnaissons le rôle des soins chiropratiques, y compris l'ajustement chiropratique, pour améliorer la fonction, améliorer la mobilité, soulager la douleur et optimiser le bien-être.
9. Nous soutenons la recherche qui étudie les méthodes, les mécanismes et les résultats des soins chiropratiques dans l'intérêt des patients, ainsi que la traduction des résultats de la recherche en pratique clinique.

10. Nous croyons que les chiropraticiens sont des membres importants de l'équipe de soins d'un patient et que les approches interprofessionnelles optimisent les résultats pour le patient.

11. Nous croyons que les chiropraticiens devraient être des défenseurs responsables de la santé publique afin d'améliorer le bien-être des communautés qu'ils desservent.

12. Nous célébrons la diversité individuelle et professionnelle et l'égalité des chances et représentons ces valeurs au sein de notre conseil et de nos comités.

13. Nous croyons que les patients ont un droit fondamental à une protection éthique, professionnelle et réglementaire afin de préserver le bon comportement et les bonnes pratiques.

14. Nous servons la profession mondiale en favorisant la collaboration entre les organisations et les individus qui soutiennent la vision, la mission, les valeurs et les objectifs de la FMC.

15. Nous soutenons des normes élevées en matière d'enseignement de la chiropratique qui permettent aux diplômés de servir leurs patients et leurs communautés en tant que professionnels de la santé de grande valeur et de confiance.

16. Nous croyons qu'il faut nourrir, soutenir, guider et responsabiliser les étudiants et les chiropraticiens en début de carrière.

17. Nous nous sommes engagés à organiser des congrès et des événements qui inspirent, stimulent, éduquent, renseignent et développent la profession par le biais d'un discours respectueux et d'un développement professionnel positif.

18. Nous croyons en l'amélioration continue de notre compréhension des effets biomécaniques, neurophysiologiques, psychosociaux et sur la santé générale des soins chiropratiques.

19. Nous plaidons pour des déclarations publiques et des revendications d'efficacité concernant des soins chiropratiques, qui sont honnêtes, légales, décentes et véridiques.

20. Nous nous engageons pour un avenir EPIC pour la chiropratique: fondé sur des données probantes, axé sur les personnes, interprofessionnel et collaboratif.